

# Challenge du Cochonnet Aquatintien

## Règlement 2017

### 1) OBJET DU CHALLENGE

Le Club met en place un championnat annuel par équipes ouvert aux seuls membres du club. Ce challenge vise à établir un classement par équipe et désigner celle ayant obtenu le maximum de points à l'issue du classement final.

La compétition se déroule en 2 phases distinctes, à savoir une phase préliminaire comprenant 3 tours et une phase finale se déroulant en 1 tour.

### 2) INSCRIPTION DES JOUEURS

Le challenge débute par l'inscription de 12 équipes de 5 joueurs chacune (60 joueurs au total). La participation est limitée aux 12 premières équipes inscrites. La dernière inscription clôt la liste.

### 3) COMPETENCE DU JURY

Le challenge est présidé par un Jury de trois membres désignés par le Président du club. Le jury est compétent pour gérer les litiges, les résultats, l'arbitrage et le classement des équipes.

Le Jury attribue un numéro à chaque équipe. Ce numéro est conservé jusqu'à la fin du challenge.

Les tableaux de cumul de points et le classement sont établis par le jury.

Pour la phase finale, lorsque le classement désigne deux équipes ex-æquo, le Jury effectue un tirage au sort pour déterminer l'ordre du classement des équipes.

### 4) COMPOSITION DES EQUIPES

La composition initiale des équipes est fixée librement par les joueurs. Chaque équipe désigne en son sein un capitaine chargé, avant chaque tour, de constituer une équipe de 4 joueurs parmi les 5 joueurs constituant celle-ci. La composition de l'équipe ne peut pas être modifiée au cours d'un même tour.

Toute équipe non constituée de 4 joueurs avant le début des parties est déclarée forfait pour le tour considéré. Par dérogation à cette règle et, une seule fois pour la même équipe, celle-ci est autorisée à participer avec trois joueurs seulement sur un tour du challenge. L'équipe ainsi incomplète ne participe qu'à une doublette et une triplette. Tout joueur régulièrement inscrit sur la feuille match doit être présent lors du lancement des doublettes. Un retard d'un quart d'heure est admissible. Au delà, le joueur retardataire ne peut participer qu'à la triplette.

En cas de force majeure reconnu par le Jury (maladie, absence imprévue et prolongée, décès, etc.), la défection d'un joueur au sein d'une équipe peut être palliée par un remplacement.

## 5) DEROULEMENT DES PARTIES

Les parties se jouent sur un seul terrain (le cadre) et en temps non limité. Pour que le but lancé par un joueur soit valable il faut qu'il se situe à 50 cm minimum de la limite latérale du terrain (ligne de perte) et 1 mètre au moins de la ligne de fond de jeu. Les équipes sont tenues de se rencontrer sur le terrain attribué par le Jury.

Chaque tour se déroule en 3 parties jouées par chaque équipe, à savoir : deux doublettes suivies d'une triplète.

Au cours d'une triplète, il est possible de remplacer un joueur par le joueur non inscrit au départ de la partie. Ce seul changement est autorisé.

En cas d'égalité de points à l'issue des doublettes et de la triplète, il est organisé un tête à tête opposant les 4èmes joueurs des deux équipes ayant obtenu le même nombre de points (joueurs n'ayant pas participé à la triplète ou joueurs sortis au cours de la triplète)

## 6) DECOMPTE DES POINTS

La doublette rapporte 1 point au vainqueur, aucun point au perdant. La triplète rapporte 2 points au vainqueur, aucun point au perdant.

Le gain du tête à tête rapporte 0,5 point au vainqueur, aucun point au perdant.

Est reconnue vainqueur, l'équipe gagnant la partie ou rencontrant une équipe déclarée « forfait ». Est reconnue perdante, l'équipe battue à l'issue d'une partie ou déclarée « forfait ».

Chaque équipe totalise et conserve les points obtenus pendant la durée du challenge. C'est ce total qui est pris en compte pour déterminer l'ordre du classement.

## 7) PHASE PRELIMINAIRE

A la fin des inscriptions et, préalablement au démarrage du challenge, 3 poules distinctes de 4 équipes sont créées par tirage au sort (poule A, poule B et poule C).

Chaque équipe de la même poule rencontre ses trois adversaires au cours des 3 tours que comprend la phase préliminaire.

Un classement cumulatif provisoire est opéré à l'issue de chaque tour en fonction du nombre de points obtenus par chaque équipe.

## 8) PHASE FINALE

La phase finale se déroule en seul tour par fusion des poules A, B et C. Le classement des équipes établi à l'issue de la phase préliminaire détermine l'ordre des rencontres.

Le premier de la poule A rencontre le deuxième de la poule B. Le premier de la poule B rencontre le deuxième de la poule C. Le premier de la poule C rencontre le deuxième de la poule A.

Le troisième de la poule A rencontre le quatrième de la poule B. Le troisième de la poule B rencontre le quatrième de la poule C. Le troisième de la poule C rencontre le quatrième de la poule A.

Le classement final du challenge demeure inchangé en cas d'équipes déclarées ex-æquo.